

RAPPORT MENSUEL
**CONTRÔLE BIOLOGIQUE
DES INSECTES PIQUEURS**

Ville d'Estérel

Activités d'avril et de mai 2021



Introduction

La Ville d'Estérel a mandaté GDG Environnement pour exécuter le contrôle biologique des insectes piqueurs sur son territoire.

Ce rapport vous informe sur le déroulement des opérations des mois d'avril et de mai 2021. Le mandat consiste à réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, en effectuant le contrôle des larves à l'aide de larvicide biologique. Le contrôle s'effectue à partir de l'émergence des larves, dès la fonte des neiges et se poursuit jusqu'au 15 septembre.

Les opérations du printemps 2021 se sont poursuivies malgré le contexte de pandémie. GDG Environnement fait partie des entreprises prioritaires pouvant continuer à fournir ses services, tout en favorisant le télétravail et en mettant en place toutes les précautions nécessaires liées à la Covid-19. Ainsi, le lancement de nos opérations visant le contrôle des insectes piqueurs a pu être effectué grâce à nos équipes présentes sur le terrain tel que mentionné au devis tout en respectant les mesures sanitaires mises en place.

Avancement des opérations

Aucune rencontre de démarrage n'a eu lieu. Cependant, un document de démarrage a été envoyé au responsable du programme de la Ville. Dans ce document, tous les éléments techniques concernant la réalisation du mandat en 2021 y sont détaillés.

Le certificat d'autorisation étant valide pour les années 2021 à 2023 inclusivement, les opérations prévues au calendrier ont pu commencer aux dates prévues.

Étant donné le printemps exceptionnellement hâtif, les opérations pour suivre l'évolution larvaire ont débuté tôt en avril. Le coordonnateur et les membres de l'équipe permanente se sont installés dans la région le 7 avril, afin de préparer le début des opérations. Le premier traitement pour la mouche noire a débuté le 13 avril et s'est poursuivi jusqu'au 22 avril. Le traitement de la rivière Doncaster a été effectué à trois reprises soit les 17 avril, 4 et 21 mai.

Le traitement printanier pour le moustique s'est déroulé du 27 avril jusqu'au 1^{er} mai. Des équipes mobiles étaient présentes sur le terrain pour prêter main-forte à l'équipe permanente durant cette période. Le traitement aérien a eu lieu le 29 avril.

Un second traitement pour la mouche noire a débuté le 1^{er} mai et s'est poursuivi jusqu'au 11 mai. Un troisième traitement a été fait du 17 au 27 mai.

Le printemps 2021 se caractérise par du temps chaud et très peu de précipitations en avril. Le mois de mai fut semblable côté précipitations et les températures sont restées sous les normales pour cette période. Vers le 15 mai, la chaleur s'est installée provoquant l'émergence des insectes.

Sommaire des traitements

Moustiques

Traitement	Début	Fin
1	27 avril	1 ^{er} mai

Mouches noires (ruisseaux)

Traitement	Début	Fin
1	13 avril	22 avril
2	1 ^{er} mai	11 mai
3	17 mai	27 mai

Mouches noires (rivière Doncaster)

Traitement	Date
1	17 avril
2	4 mai
3	21 mai

Avis fauniques et exclusions

Aucun traitement n'est effectué sur les terrains privés lorsqu'un citoyen a signifié son refus pour le traitement biologique sur sa propriété. Les nouvelles exclusions, s'il y a lieu, sont retirées de nos secteurs à traiter et sont ajoutées à nos bases de données cartographiques.

Résultats des tests de nuisance

Les tests de nuisance ont débuté le 18 mai. Chaque série de tests comprend cinq stations à l'intérieur de la zone de protection. Les tests sont effectués en présence d'un témoin de la Ville. Le taux minimal de succès concernant l'efficacité du traitement doit être conforme aux seuils décrits dans le devis.

De mai à juin, les résultats des tests de nuisance doivent demeurer inférieurs à 30 mouches noires et 5 moustiques. De juillet à août, les résultats des tests de nuisance doivent demeurer inférieurs à 15 mouches noires et 5 moustiques. Des pénalités peuvent s'appliquer si plus d'une station par test enregistre un dépassement des seuils.

Deux séries de tests ont été effectuées pour les mois d'avril et mai, soit le 18 mai et le 25 mai. Le tableau de la page suivante contient les détails des différents tests effectués.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance à Estérel

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Total
18-05-21	17:38	40, chemin des Deux Lacs	0	8	8
	17:21	5, chemin Faucon	0	2	2
	17:01	1, Cerisiers	0	7	7
	16:36	5, chemin Anjou	0	5	5
	16:25	16, chemin Dupuis	0	5	5
25-05-21	17:45	258, chemin Estérel	0	3	3
	17:15	40, chemin des Deux Lacs	0	1	1
	16:55	4 chemin Alouettes	0	6	6
	16:31	28 Avenue d'Anjou	0	7	7
	16:09	115, Chemin Dupuis (hôtel de Ville)	0	6	6
Moyenne pour la saison:			0	5	5
* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes					

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

GDG Environnement a mis en place une ligne Info-Moustique qui permet à tout résident ayant des questions de communiquer directement avec le coordonnateur du programme. Les citoyens sont recontactés par le coordonnateur en moins de 48h et une visite est effectuée au besoin. Aucune demande d'inspection n'a été reçue depuis le début des opérations.

Complément d'information

L'utilisation du *Bti* repose sur un solide consensus scientifique. Il existe une vaste littérature scientifique sur le sujet et il ne fait nul doute que l'aspect sécuritaire du produit est bien établi. À titre d'exemples, voici quelques liens web qui permettent de trouver la documentation rapidement :

Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte au changement climatique du Québec

Le *Bacillus thuringiensis israelensis* et le contrôle des insectes piqueurs au Québec.

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/virus-nil/bti/>

Santé Canada

Fiche technique du *Bacillus thuringiensis* variété *israelensis*

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/rapports-publications/pesticides-lutte-antiparasitaire/fiches-renseignements-autres-ressources/bacillus-thuringiensis-variete-israelensis.html>

Aussi, nos sections "science" :

G.D.G. Environnement :

www.gdg.ca

et le

www.infobti.com

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet